

## Résultats des tests concernant la qualité de l'air

Chers parents,

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois a récemment procédé à des tests de mesure de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'ensemble de ses établissements afin de s'assurer de la qualité de l'air. La santé et la sécurité des élèves et de notre personnel sont nos priorités. Ainsi, les tests ont été effectués par une firme indépendante, tout en respectant les directives ministérielles.

Les résultats sont très satisfaisants et nous pouvons constater que les mesures prises fonctionnent bien.

- ✓ 100 % des locaux testés respectent la norme jugée acceptable par le ministère soit une concentration de moins de 1 500 ppm.
- ✓ 88 % des locaux testés sont de moins de 1 000 ppm (cible visée).
- ✓ Moyenne des trois mesures : 741 ppm.

### Moyenne des mesures CSSOB en fonction du type de bâtiment

Type de bâtiment	Classes testées (100 locaux)	1 <sup>re</sup> mesure (avant le début du cours)	2 <sup>e</sup> mesure (durant le cours)	3 <sup>e</sup> mesure (20 minutes après l'ouverture des fenêtres)
Ventilation naturelle	66	592 ppm	931 ppm	799 ppm
Ventilation mécanique	29	555 ppm	823 ppm	830 ppm
Ventilation hybride	5	504 ppm	904 ppm	732 ppm
<b>Moyenne</b>		<b>550 ppm</b>	<b>886 ppm</b>	<b>787 ppm</b>

Un tableau sommaire des résultats de tous les locaux testés par établissement est disponible sur notre site Internet au [www.csob.qc.ca/resultats-qualitedelair](http://www.csob.qc.ca/resultats-qualitedelair).

Pour chacune des classes, les taux de CO<sub>2</sub> ont été mesurés à trois reprises. Notez que le ministère de l'Éducation juge acceptables des concentrations de CO<sub>2</sub> inférieures à 1 500 ppm. Toutefois, les centres de services scolaires sont invités à prendre des mesures afin de viser la cible de 1 000 ppm, le seuil de confort établi par Santé Canada.

Ainsi, afin d'assurer une qualité de l'air optimale dans les classes, les membres du personnel appliqueront toutes les mesures prescrites. Dans le cas des établissements avec une ventilation naturelle, l'ouverture des fenêtres et des portes est appliquée rigoureusement, tel que recommandé par le comité d'experts scientifique et technique du gouvernement du Québec, afin d'assurer le renouvellement de l'air. Dans le cas des établissements disposant d'une ventilation mécanique, le Centre de services scolaire (CSS) s'est assuré de son bon fonctionnement et de son efficacité. Le CSS a également fait l'acquisition de deux détecteurs de CO<sub>2</sub> portables, qui permettront de réaliser des tests en cours d'année, afin de maintenir un suivi de notre qualité de l'air. L'ensemble des mesures sanitaires mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19 contribue également à assurer la santé et la sécurité de tous.

En terminant, nous vous réitérons l'engagement de tous les membres de notre personnel afin d'assurer un environnement sain et propice aux apprentissages de tous nos élèves.

Meilleures salutations.

Le directeur général,

  
Alain Guillemette